

Maison emportée par le glissement de terrain à Métis



Une maison a glissé dans le trou qui s'est agrandi considérablement.

par J.-Claude PAQUET

MÉTIS — Le glissement de terrain, qui s'est produit à Métis, le 21 octobre dernier, et qui avait emporté une partie de la route 234 à proximité de son intersection avec la route 132, a pris beaucoup d'ampleur depuis ce temps; il a même emporté une maison, alors qu'une deuxième est sérieusement menacée.

Le trou causé par le glissement s'étend maintenant sur une longueur d'environ 500 pieds, et la route est complètement coupée.

Les ingénieurs du ministère des Richesses naturelles qui effectuent des sondages sur les lieux, estiment qu'il y aura encore quelques glissements, même si les dangers immédiats sont moins grands en raison du gel qui sévit depuis quelques jours.

À la suite du premier glissement, les quelques résidences situées dans un rayon de 2,000 pieds avaient été évacuées et ces gens ne seront pas autorisés avant longtemps encore, à réintégrer leur domicile. De toute manière, il s'agit de résiden-

ces qui avaient été expropriées en vue de la construction d'une nouvelle route. Ces glissements ont à la fois rétréci et partiellement bloqué le lit de la rivière Métis,

mais depuis plusieurs jours, des ouvriers s'affairent à le dégager, afin d'empêcher que la structure même du pont Bergeron, sur la route 132, ne soit mise en danger.

Un ingénieur du ministère a précisé qu'il s'agit de terres argileuses fortement minées par des sources, de sorte que les éboulis s'étendent encore un peu.

Un éboulis survient à Baie Saint-Paul et des fissures en font craindre un second

par J.-Thérèse LEGENDRE

BAIE-SAINT-PAUL — Un glissement mineur de terrain est survenu cette semaine à Baie-Saint-Paul, mais un autre plus important pourrait aussi se produire.

Dans la rivière du Gouffre et le long de la rue Saint-Joseph, une première masse de terre glaise d'environ 100 pieds sur 25 et d'une profondeur de 100 pieds a glissé en début de semaine.

Cette situation a causé bien peu d'émoi dans Baie-Saint-Paul, mais les autorités municipales de Rivière du Gouffre où s'est produit ce glisse-

ment ont réagi sans délai en demandant l'aide des ingénieurs du ministère des Richesses naturelles, afin d'étudier les risques possibles d'autres glissements. Cette éventualité ne devant pas être écartée parce que des fissures s'étaient formées à plusieurs endroits du terrain jusqu'à très peu de distance du pavage de la rue Saint-Joseph.

Il n'y a pas lieu de s'alarmer actuellement, d'affirmer un représentant de la municipalité, mais si un deuxième glissement devait se produire, il pourrait endom-

mager considérablement le réseau d'aqueducs et d'égouts et risquer de bloquer le pont du Canadien national qui passe à proximité.

Le problème pourrait cependant être plus grave au printemps prochain à la crue des eaux, si rien n'est fait pour enrayer les glissements jusque là.

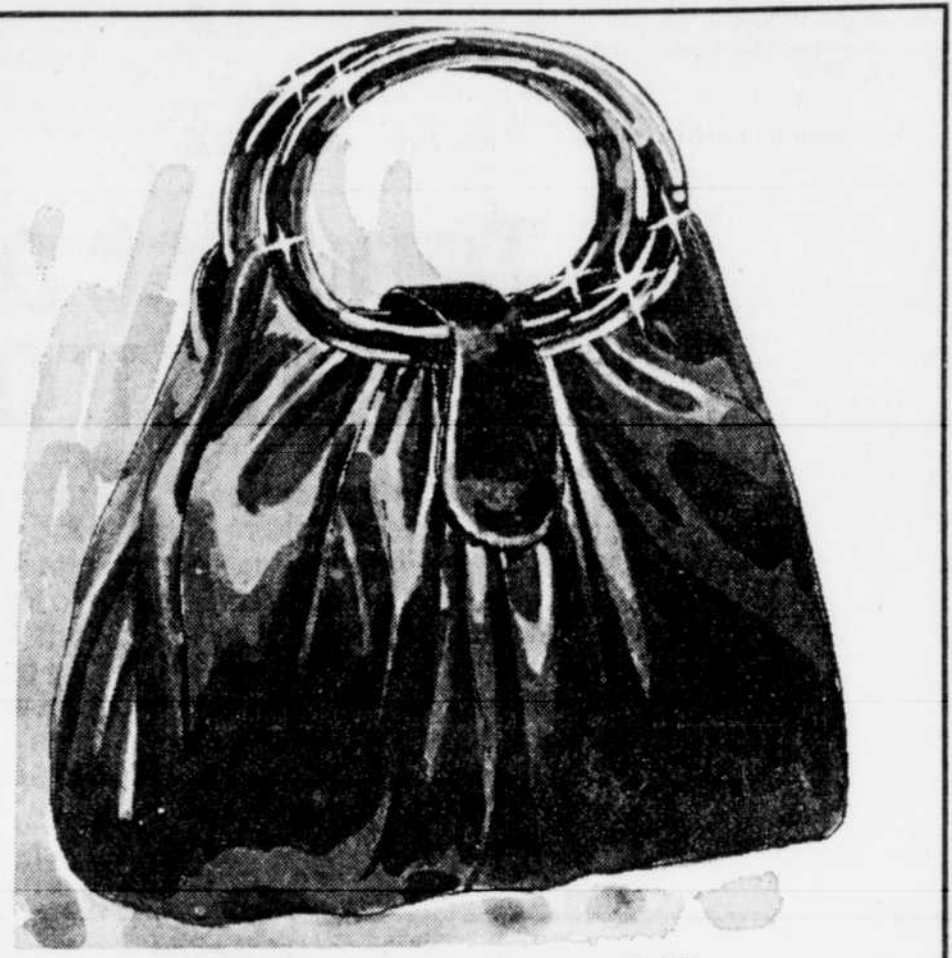
Il semble qu'il ne se soit pas produit de glissements de terrains en cet endroit depuis une trentaine d'années. Plusieurs hypothèses sont émises sur les causes de ce glissement et l'on répète à qui veut l'entendre que la

machinerie lourde qui a travaillé dans le lit de la rivière du Gouffre et sur la rive opposée aux glissements de terrain au cours de l'été pourrait avoir causé assez de vibrations pour fissurer certains tuyaux qui auraient par la suite laissé infiltrer de l'eau dans cette masse de terre glaise. Le ministère des Richesses naturelles avait effectué des travaux il y a quelques mois pour éviter que les inondations du printemps et de l'été dernier se reproduisent.

M. Roland Brosseau, ingénieur au service du génie

hydrolique au ministère des Richesses naturelles, s'est rendu sur les lieux et devrait présenter son rapport très prochainement.

Ce glissement de terrains qui a causé beaucoup moins de réactions dans la population que les légères secousses sismiques récentes, s'est produit à peu de distance du bureau du député de Charlevoix et ministre des Transports, M. Raymond Mailloux.



Sac d'après-midi et du soir

Un ravissant petit sac Birks exécuté en cuir Cabretta très souple et doublé de tissu. Les poignées ovales et jumelées sont en écaille de tortue d'imitation.

Beige, brun, noir.
\$25

16, de la Fabrique
692-3822

Place Québec
529-0231

Place Ste-Foy
653-4035

BIRKS
JOAILLIERS



Investissement-cuir: Un accord spécial obtenu d'un manufacturier européen et les 100 magasins ROCHE-BOBOIS à travers le monde, nous permet de vous offrir ce mobilier en promotion spéciale jusqu'au 15 décembre.

Le cuir est un matériau naturel, vivant, dont les qualités de solidité et le toucher agréable sont désormais bien connus. En tant que revêtement de sièges, il représente aussi un véritable investissement qui s'amortit sur bien des années, car il est le seul matériau à embellir en vieillissant. Au cours des ans, en effet, il acquiert une incomparable et inimitable patine.

Salon pacha en cuir brun ou palissandre	Prix régulier	Prix investissement
Canapé 3 places	2670.	1895.
Canapé 2 places	1946.	1395.
Fauteuil	1230.	900.
Pouf	427.	330.

ROCHE-BOBOIS

16, RUE COURCELETTE,
TÉL.: 681-4101

PARIS NEW YORK LONDRES

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le mobilier contemporain sans avoir jamais osé à qui le demander.

NOM _____

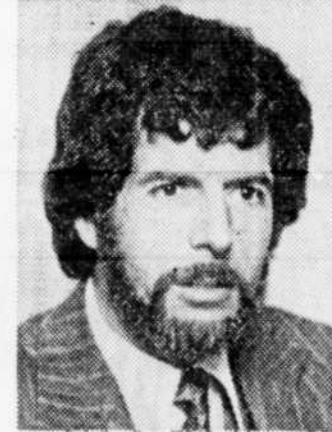
ADRESSE _____

Bon à découper pour recevoir le catalogue Roche-Bobois de 132 pages couleurs, contre trois dollars.

C'est le temps de



L'UNION NATIONALE



M. RODRIGUE BIRON
Chef de l'Union Nationale,
candidat dans Lotbinière



MARCEL DROUIN
candidat dans Taschereau



MADELEINE P. BARRETTE
candidate dans Chauveau



BLANCHE BOUCHER
candidate dans Jean-Talon



MAURICE TROTTER
candidat dans Limouin



CYRILLE DUBE
candidat dans Lévis



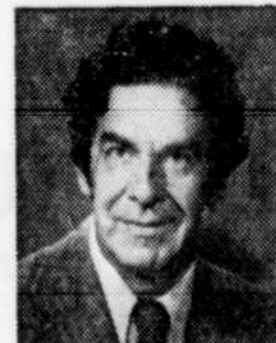
RAYMOND CANTIN
candidat dans Louis-Hébert



DENISE DESLAURIERS
candidate dans Montmorency



Dr ANTOINE B. DUSSAULT
candidat dans Partout



Dr JEAN-YVES LACHANCE
candidat dans Vanier



HENRIOT GINGRAS
fidat dans Charlebourg

GRAND RALLIEMENT

dimanche soir à 20h00

CENTRE Mgr-MARCOUX

Cette annonce est autorisée et payée par Michel Arnaud D'Arros, 2-57, Buisson, 694-0291, agent officiel de M. Raymond Cantin, candidat de U.N. dans Louis-Hébert.



l'est du québec

E.Q.

dans nos régions

Le Bas-Saint-Laurent

La cité de Rimouski et la Chambre de commerce de Rimouski vont s'opposer à la demande d'augmentation des tarifs de la traverse Matane-Godbout Ltée. En collaboration avec les organismes dissidents de la rive nord, le directeur du Service de développement économique de Rimouski et vice-président de la Chambre de commerce, M. Etienne Héroux, a été mandaté pour faire valoir les intérêts des utilisateurs de la région dans la préparation de l'intervention.

L'Amiante

Les installations minières que la Société Asbestos Ltée possède dans la région de Thetford Mines seront, dorénavant, mieux protégées contre les incendies. La compagnie vient d'achever la construction d'un réservoir d'eau d'une capacité de 350.000 gallons à sa filiale Normandie, ainsi que l'installation de gicleurs dans l'usine. Des travaux similaires seront exécutés sous peu à la subsidiaire British Canadian. L'incendie de l'usine de traitement de l'amiante à la mine King Beaver en décembre 1974, a incité le producteur à effectuer ces améliorations.

La Côte-du-Sud

Pour mettre fin à la mésentente opposant le maire Léonard Laplante, de La Pocatière, à un groupe de conseillers contestant le rôle de gérance présumément assuré par ce dernier, une firme de conseillers juridiques a recommandé la rédaction conjointe d'un règlement de régie interne qui détermine les pouvoirs et les devoirs de chacun, conformément aux dispositions de la loi des cités et villes. Selon l'avis juridique, en l'absence d'un gérant, le maire ne pourrait exercer les pouvoirs attribués spécifiquement à cette fonction.

La Beauce

Des biologistes du ministère de la Chasse et de la Pêche sont à faire une étude approfondie afin de connaître la nécessité d'ériger une passe

migratoire au barrage de la rivière Chaudière, à Lac-Mégantic, a déclaré, hier, le président de l'Association de chasse et pêche de Lac-Mégantic, M. Norbert Morin. Il s'agit de prendre au filet les truites ou autres espèces de poissons qui tentent de réintégrer le Lac Mégantic.

La Rive-Sud

L'Association loisirs de Charny Inc. vient de terminer l'année financière 1975-1976 avec un déficit au montant de \$4.240, diminuant ainsi son surplus accumulé à \$29.940. Ce groupe a aussitôt présenté ses prévisions budgétaires, projetant pour l'année 1976-1977 des dépenses totalisant \$74.562, ce qui impliquerait une contribution municipale de \$53.862. M. Paul-André Langlais, président de l'Association des loisirs de Charny, a précisé que la municipalité de Charny, qui avait octroyé une subvention de \$32.000, à cet organisme, pour l'année écoulée, ne s'est pas encore engagée en ce sens.

Charlevoix

Pour marquer la semaine "d'appréciation de la jeunesse" organisée par le Club optimiste de Charlevoix-Est, Sylvain Savard, de Clermont, désigné maire d'un jour a été reçu au conseil municipal. La Malbaie par son "homologue" le maire M. Lucien Harvey avec tous les honneurs et attentions de mise. "Le maire Savard" a même été invité à signer le livre d'or de la ville de La Malbaie en compagnie du maire Harvey, des conseillers et des membres du Club optimiste qui l'accompagnaient.

La Côte-Nord

Le Musée des Sept-Îles présentera, du 13 novembre au 12 décembre, en collaboration avec le musée des Beaux Arts de Montréal, une exposition de Mme Rita Letendre, sous le titre "Vibrations colorées". Née à Drummondville, Mme Letendre se présente comme une artiste autodidacte. Depuis le début de sa carrière en 1952, Mme Letendre a participé à une trentaine d'expositions, dont plusieurs en Europe et au Japon.

Victoire encore incertaine pour deux députés libéraux

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-DU-LOUP — D'une réélection pratiquement assurée jusqu'à ses déclarations fracassantes de lundi dernier contre son propre parti, qui ont semé la panique chez ses militants et dont il cherche depuis à atténuer la portée, le député libéral Jean-Marie Pelletier doit maintenant envisager de possibles surprises désagréables, dans Kamouraska-Témiscouata. C'est là un filon qui pourra s'avérer profitable à une forte poussée péquiste, malgré un représentant personnellement faible, M. Léonard Lévesque.

Dans la circonscription de Rivière-du-Loup, le député libéral Paul Lafrance se repose sur ses réalisations et sur une lutte farouche menée jusqu'aux derniers retranchements de chaque paroisse, pour contenir une dégringolade manifeste de sa confortable majorité de 1973. L'indécision des électeurs, surtout de la forte clientèle créditiste, est l'enjeu de la campagne. La perspective d'un vote relativement faible lui est cependant favorable, de même qu'un partage à deux, entre péquistes et unionistes, des voteurs mécontents.

Kamouraska-Témiscouata

Le député libéral Jean-Marie Pelletier paraît gagnant dans cette circonscription, avec une majorité accrue de 1.000 à 5.000 voix, de 1970 à 1973, grâce au transfert massif d'un fonds unioniste pris de peur du séparatisme. Rien de tel n'a été ressenti jusqu'ici.

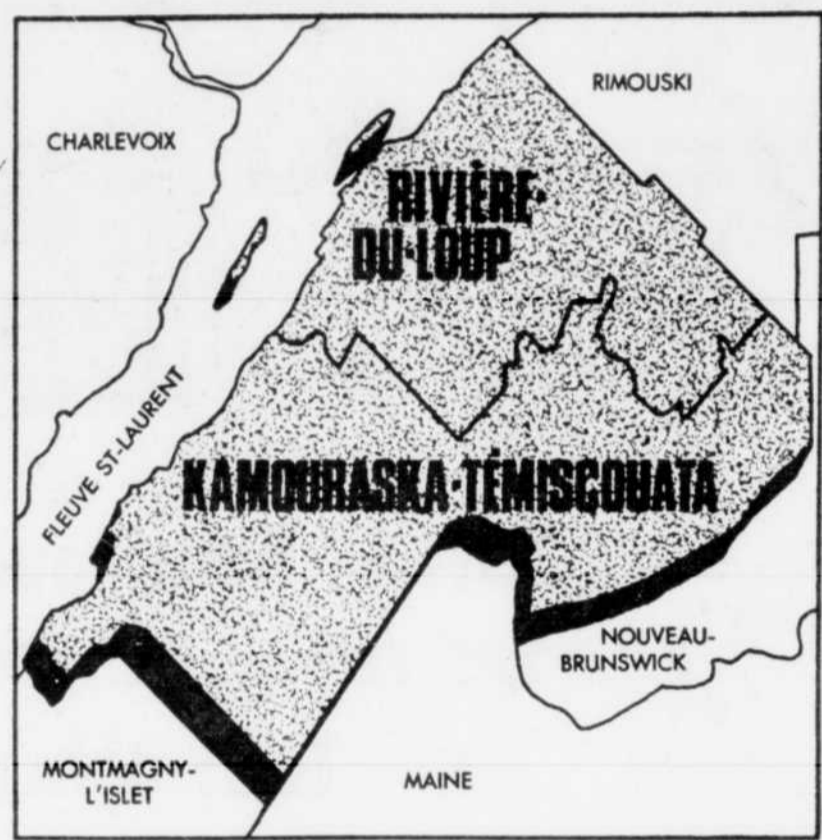
à merveille jusqu'à ce que Jean-Marie Pelletier commette la bêtise de parler "d'écoeurement" à l'endroit de la direction du Parti libéral.

Déjà, dans sa propre circonscription, le député libéral n'avait pas fait que des heureux. Il n'a pu satisfaire tout le monde à la fois. On l'associe à l'échec de projets comme ceux de l'usine des Aliments Maxi, à La Pocatière, dans lequel 200 investisseurs de la région sont menacés de perdre \$500.000 ou de l'usine de relève de Pohénégamook, qui reste en plan après quatre ans d'efforts locaux. D'autres sources de mécontentement lui sont défavorables, comme la diminution de 18 à 12 pour 100, par la Commission anti-inflation, des salaires des 500 employés de Bombardier, de La Pocatière, ou le marasme de l'industrie laitière, dans une région fortement majoritairement agricole.

Rivière-du-Loup

M. Paul Lafrance joue sur ses réalisations et les \$ millions que "sa connaissance du rouage gouvernemental et ses entrées auprès des hauts fonctionnaires" ont fait pleuvoir sur Rivière-du-Loup pour sa réélection. Le rappel est fait pour chaque paroisse, avec une insistance particulière sur une toute récente subvention de \$7.100.000 à la ville de Rivière-du-Loup, pour son usine de filtration.

Le candidat libéral se voit toutefois durement acculé à la défensive



à vendre leurs vaches laitières", et surtout le chômage de 30 pour 100 qui sévit dans sa circonscription.

C'est le "constat d'impuissance" que ne manquent pas de décrier trois adversaires qui s'entendent de plus à ne pas lui ménager des points acerbés sur "l'absence à l'Assemblée nationale d'un député trop occupé à son bureau de dentiste."

De l'aveu même de l'équipe libérale, c'est le candidat péquiste Jules Boucher, directeur des Services sociaux de Rivière-du-Loup, qui talonne de plus près Paul Lafrance. C'est le seul opposant à avoir multiplié les assemblées publiques et à disposer d'une solide organisation.

L'Union nationale est également présente dans la lutte. Son candidat, Me Réal Grondin, s'est lancé depuis le début de la campagne dans un porte à porte apparemment effectif, contraire-

ment à son inaction de 1973. Le suffrage UN s'était alors effrité au dernier rang. Il se targue cette fois de l'appui de nouveaux collaborateurs des Chevaliers de Colomb, ainsi que du renfort de certains transfuges créditistes.

L'enjeu de la campagne, dans Rivière-du-Loup, semble donc s'identifier au flottement imprévisible de la clientèle créditiste. Des tentatives du candidat unioniste Grondin, visant à inciter le candidat créditiste Gérard Roy à se rallier à sa cause, en disent long en ce sens. Ce dernier se classait au 2e rang en 1973, avec 4.699 voix.

Mais autant pour le PQ en pleine poussée de faveur populaire que pour l'UN en remontée sensible, il s'avère improbable d'espérer une récupération qui efface complètement la confortable majorité de 6.000 voix du candidat libéral.

les ÉLECTIONS

Le retour s'effectuera aux dépens du candidat libéral.

D'autre part, avec Raynald Pelletier, commissaire industriel de Pohénégamook, l'Union nationale dispose du candidat le mieux préparé et le plus immédiatement prêt à s'attaquer aux problèmes agricoles, forestiers et industriels du milieu. Mais sa venue est tardive. L'organisation électorale est déficiente. La récupération ne s'annonce que partielle.

Par contre, le Parti québécois s'est engagé dans une poussée incontestée. Ce qu'a reconnu l'équipe libérale en ajustant son tir exclusivement sur la cible péquiste. L'unique adversaire fourbi d'une troupe nombreuse et agissante. On appréhende une forte défection créditiste, au 2e rang avec 4.699 voix, en 1973, au profit de M. Léonard Lévesque, un agriculteur du milieu de Mont-Carmel.

D'autant plus que le puissant député fédéral Charles-Eugène Dionne ne s'est guère compromis à soutenir l'étudiant Claude Dionne, qui a été parachuté représentant créditiste, à la toute dernière minute.

Mais dans le clan libéral de Kamouraska-Témiscouata, on s'y connaît en élection. Les "pépines" ont été remises en action partout. La campagne a été exclusivement axée sur l'image d'un "député disponible", sans s'attarder à défendre de grands thèmes et de vedettes politiques impopulaires dans la région. Tout marchait

sur des sujets brûlants comme le superport de Gros-Cacouana, qui en est à cinq élections provinciales et à six élections fédérales, une polémique l'impliquant dans la disparition éventuelle du traversier de Trois-Pistoles, l'insatisfaction d'agriculteurs "réduits

Les professeurs gaspésiens se prononcent contre les offres

par Damien GAGNON

MATANE — Les membres du Syndicat des travailleurs de l'enseignement de l'Est du Québec (STEEQ) ont rejeté dans une proportion de 91 pour 100 les offres des 13 commissions scolaires de la Gaspésie, relativement à la signature d'une convention collective locale.

Au cours d'une conférence d'information tenue à Matane, le président du STEEQ, M. Bertrand Berger, a révélé que le litige portait sur trois points précis: soit l'affectation, la réaffectation et la mutation des tâches, la consultation et l'aménagement de l'année scolaire.

Selon M. Berger, le seul point des

mutations était suffisant pour le rejet des offres patronales. Les commissions scolaires, dit-il veulent se réserver le droit de faire des mutations tout le long de l'année scolaire en plus de faire disparaître la limite de 30 milles.

Soulignons, que dans les ententes antérieures, les commissions scolaires n'ont pas le droit de déplacer un enseignant dans un rayon de plus de 30 milles.

Quant à l'aménagement de l'année scolaire, le président du STEEQ soutient que les commissions scolaires voudraient faire porter l'odieux du retard de la rentrée sur le dos des enseignants en faisant disparaître les congés généralement prévus au calendrier.

Interrogé sur le nombre d'enseignants qui ont été consultés sur ces offres de la partie patronale, M. Berger a répondu qu'environ 70 pour 100 d'entre eux ont été rejoints.

Face à la décision des enseignants, les deux parties devaient se rencontrer hier en vue d'une reprise des négociations.

Soulignons que selon une directive émise au début du mois par M. Germain Halley, sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation, les commissions scolaires ne peuvent verser la rétroactivité aux enseignants avant la signature d'un protocole d'entente sur le plan local.



Première fois

Pour la première fois de son histoire l'usine de papier journal de Donnacona (Domtar), dans le comté de Portneuf, est entièrement paralysée par un conflit de travail. Personne ne peut prédire quand les activités reprendront normalement à cette usine qui affiche un calme et une tranquillité inhabituels.



un personnage de marque vous attend!

Pollack

Mail St-Roch seulement

SURPRISE! SURPRISE!

Samedi, le PÈRE NOËL se promènera partout à travers le magasin. Et il offrira des cadeaux-surprises aux enfants! Venez le rencontrer chez POLLACK!

LE PÈRE NOËL SERA LÀ:
SAMEDI de 10h à 12h; de 2 à 4 hrs.
SUR SEMAINE DE 2 à 4 hrs.





le québec régional

Q.R.

dans nos régions

Le Bas-Saint-Laurent

La cité de Rimouski et la Chambre de commerce de Rimouski vont s'opposer à la demande d'augmentation des tarifs de la traverse Matane-Godbout Ltée. En collaboration avec les organismes dissidents de la rive nord, le directeur du Service de développement économique de Rimouski et vice-président de la Chambre de commerce, M. Etienne Héroux, a été mandaté pour faire valoir les intérêts des utilisateurs de la région dans la préparation de l'intervention.

L'Amiante

Les installations minières que la Société Asbestos Ltée possède dans la région de Thetford Mines seront, dorénavant, mieux protégées contre les incendies. La compagnie vient d'achever la construction d'un réservoir d'eau d'une capacité de 350,000 gallons à sa filiale Normandie, ainsi que l'installation de gicleurs dans l'usine. Des travaux similaires seront exécutés sous peu à la filiale British Canadian. L'incendie de l'usine de traitement de l'amiante à la mine King Beaver en décembre 1974, a incité le producteur à effectuer ces améliorations.

La Côte-du-Sud

Pour mettre fin à la mécontente opposant le maire Léonard Laplante, de La Pocatière, à un groupe de conseillers contestant le rôle de gestionnaire présument assuré par ce dernier, une firme de conseillers juridiques a recommandé la rédaction conjointe d'un règlement de régie interne qui détermine les pouvoirs et les devoirs de chacun, conformément aux dispositions de la loi des cités et villes. Selon l'avis juridique, en l'absence d'un gérant, le maire ne pourrait exercer les pouvoirs attribués spécifiquement à cette fonction.

La Beauce

Des biologistes du ministère de la Chasse et de la Pêche sont à faire une étude approfondie afin de connaître la nécessité d'ériger une passe

migratoire au barrage de la rivière Chaudière, à Lac-Mégantic, a déclaré, hier, le président de l'Association de chasse et pêche de Lac-Mégantic, M. Norbert Morin. Il s'agit de prendre au filet les truites ou autres espèces de poissons qui tentent de réintégrer le Lac Mégantic.

La Rive-Sud

L'Association loisirs de Charny Inc vient de terminer l'année financière 1975-1976 avec un déficit au montant de \$4,240., diminuant ainsi son surplus accumulé à \$29,940. Ce groupe a aussitôt présenté ses prévisions budgétaires, projetant pour l'année 1976-1977 des dépenses totalisant \$74,562., ce qui impliquerait une contribution municipale de \$53,862. M. Paul-André Langlais, président de l'Association des loisirs de Charny, a précisé que la municipalité de Charny, qui avait octroyé une subvention de \$32,000. à cet organisme, pour l'année écoulée, ne s'est pas encore engagée en ce sens.

Charlevoix

Pour marquer la semaine "d'appréciation de la jeunesse" organisée par le Club optimiste de Charlevoix-Est, Sylvain Savard, de Clermont, désigné maire d'un jour a été reçu au conseil municipal. La Malbaie par son "homologue" le maire M. Lucien Harvey avec tous les honneurs et attentions de mise. "Le maire Savard" a même été invité à signer le livre d'or de la ville de La Malbaie en compagnie du maire Harvey, des conseillers et des membres du Club optimiste qui l'accompagnaient.

La Côte-Nord

Le Musée des Sept-Îles présentera, du 13 novembre au 12 décembre, en collaboration avec le musée des Beaux Arts de Montréal, une exposition de Mme Rita Letendre, sous le titre "Vibrations colorées". Née à Drummondville, Mme Letendre se présente comme une artiste autodidacte. Depuis le début de sa carrière en 1952, Mme Letendre a participé à une trentaine d'expositions, dont plusieurs en Europe et au Japon.



Première fois

Pour la première fois de son histoire l'usine de papier journal de Donnacona (Domtar), dans le comté de Portneuf, est entièrement paralysée par un conflit de travail. Personne ne peut prédire quand les activités reprendront normalement à cette usine qui affiche un calme et une tranquillité inhabituels.

Victoire encore incertaine pour deux députés libéraux

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-DU-LOUP — D'une réélection pratiquement assurée jusqu'à ses déclarations fracassantes de lundi dernier contre son propre parti, qui ont semé la panique chez ses militants et dont il cherche depuis à atténuer la portée, le député libéral Jean-Marie Pelletier doit maintenant envisager de possibles surprises désagréables, dans Kamouraska-Témiscouata. C'est là un filon qui pourra s'avérer profitable à une forte poussée péquiste, malgré un représentant personnellement faible, M. Léonard Lévesque.

Dans la circonscription de Rivière-du-Loup, le député libéral Paul Lafrance se repose sur ses réalisations et sur une lutte farouche menée jusqu'aux derniers retranchements de chaque paroisse, pour contenir une dégringolade manifeste de sa confortable majorité de 1973. L'indécision des électeurs, surtout de la forte clientèle créditiste, est l'enjeu de la campagne. La perspective d'un vote relativement faible lui est cependant favorable, de même qu'un partage à deux, entre péquistes et unionistes, des votes mécontents.

Kamouraska-Témiscouata

Le député libéral Jean-Marie Pelletier partait gagnant dans cette circonscription, avec une majorité accrue de 1,000 à 5,000 voix, de 1970 à 1973, grâce au transfert massif d'un fonds unioniste pris de peur du séparatisme. Rien de tel n'a été ressenti jusqu'ici. Le retour s'effectuera aux dépens du candidat libéral.

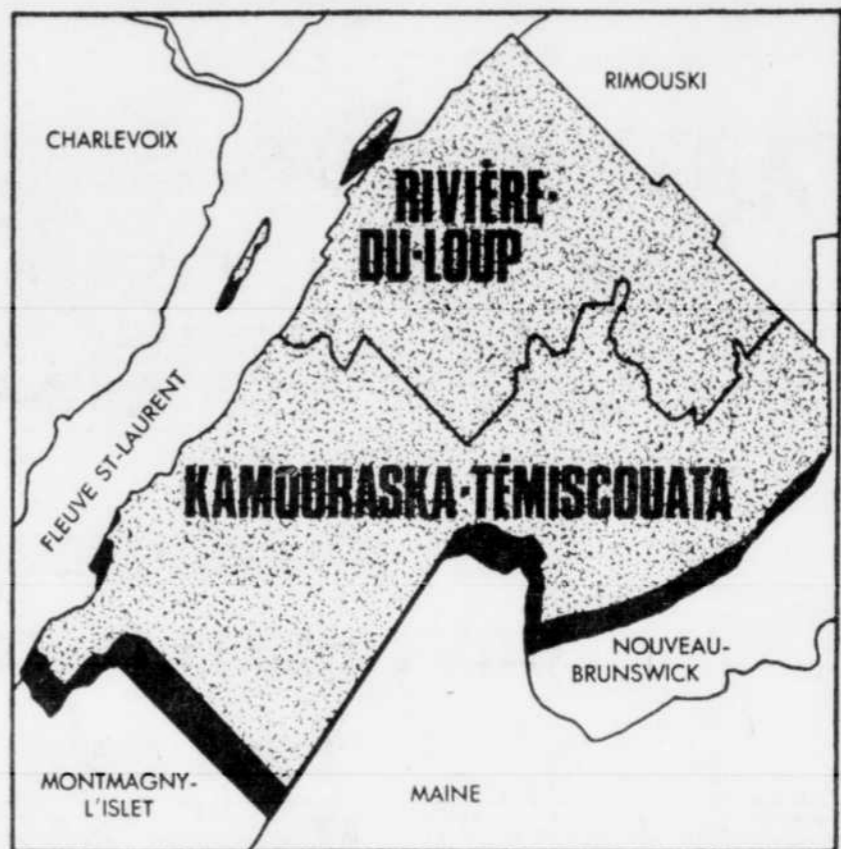
Pelletier commette la bêtise de parler "d'écoeurément" à l'endroit de la direction du Parti libéral.

Déjà, dans sa propre circonscription, le député libéral n'avait pas fait que des heureux. Il n'a pu satisfaire tout le monde à la fois. On l'associe à l'échec de projets comme ceux de l'usine des Aliments Maxi, à La Pocatière, dans lequel 200 investisseurs de la région sont menacés de perdre \$500,000 ou de l'usine de relève de Pohénégamook, qui reste en plan après quatre ans d'efforts locaux. D'autres sources de mécontentement lui sont défavorables, comme la diminution de 18 à 12 pour 100, par la Commission anti-inflation, des salaires des 500 employés de Bombardier, de La Pocatière, ou le marasme de l'industrie laitière, dans une région fortement agricole.

Rivière-du-Loup

M. Paul Lafrance joue sur ses réalisations et les \$ millions que "sa connaissance du rouage gouvernemental et ses entrées auprès des hauts fonctionnaires" ont fait pleuvoir sur Rivière-du-Loup pour sa réélection. Le rappel est fait pour chaque paroisse, avec une insistance particulière sur une toute récente subvention de \$7,100,000 à la ville de Rivière-du-Loup, pour son usine de filtration.

Le candidat libéral se voit toutefois durement acculé à la défensive sur des sujets brûlants comme le superport de Gros-Cacouna, qui en est à cinq élections provinciales et à six élections fédérales, une polémique



que ne manquent pas de décrier trois adversaires qui s'entendent de plus à ne pas lui ménager des points acerbés sur "l'absence à l'Assemblée nationale d'un député trop occupé à son bureau de dentiste."

dernier rang. Il se targue cette fois de l'appui de nouveaux collaborateurs des Chevaliers de Colomb, ainsi que du renfort de certains transfuges créditistes.

L'enjeu de la campagne, dans Rivière-du-Loup, semble donc s'identifier au flottement imprévisible de la clientèle créditiste. Des tentatives du candidat unioniste Grondin, visant à inciter le candidat créditiste Gérard Roy à se rallier à sa cause, en disent long en ce sens. Ce dernier se classait au 2e rang en 1973, avec 4,699 voix.

Mais autant pour le PQ en pleine poussée de faveur populaire que pour l'UN en remontée sensible, il s'avère improbable d'espérer une récupération qui efface complètement la confortable majorité de 6,000 voix du candidat libéral.

les ÉLECTIONS

D'autre part, avec Raynald Pelletier, commissaire industriel de Pohénégamook, l'Union nationale dispose du candidat le mieux préparé et le plus immédiatement prêt à s'attaquer aux problèmes agricoles, forestiers et industriels du milieu. Mais sa venue est tardive. L'organisation électorale est déficiente. La récupération ne s'annonce que partielle.

Par contre, le Parti québécois s'est engagé dans une poussée incontestée. Ce qu'a reconnu l'équipe libérale en ajustant son tir exclusivement sur la cible péquiste, l'unique adversaire fourbi d'une troupe nombreuse et agissante. On appréhende une forte défection créditiste, au 2e rang avec 4,699 voix, en 1973, au profit de M. Léonard Lévesque, un agriculteur du milieu de Mont-Carmel.

D'autant plus que le puissant député fédéral Charles-Eugène Dionne ne s'est guère compromis à soutenir l'étudiant Claude Dionne, à la toute dernière minute.

Mais dans le clan libéral de Kamouraska-Témiscouata, on s'y connaît en élection. Les "pépines" ont été remises en action partout. La campagne a été exclusivement axée sur l'image d'un "député disponible", sans s'attarder à défendre de grands thèmes et de vedettes politiques impopulaires dans la région. Tout marchait à merveille jusqu'à ce que Jean-Marie

l'impliquant dans la disparition éventuelle du traversier de Trois-Pistoles, l'insatisfaction d'agriculteurs "réduits à vendre leurs vaches laitières", et surtout le chômage de 30 pour 100 qui sévit dans sa circonscription.

C'est le "constat d'impuissance"

Le président de Confections Caron dément les rumeurs d'une faillite

par Gérard ROCHETTE

SAINT-EASILE — Les Confections J.-E. Caron, à Saint-Basile, dans le comté de Portneuf, ne sont pas en difficultés financières. Seule la situation qui existe présentement dans l'industrie du textile en général est responsable d'un arrêt temporaire de la production.

C'est la mise au point faite par le président propriétaire, M. J.-Eudore Caron, au cours d'une conversation téléphonique avec le représentant du SOLEIL dans la région. Celui-ci apportait ainsi un démenti aux rumeurs qui circulaient à cet effet.

Mentionnons que les quelque 70

employés, en majorité féminins, ont été mis temporairement à pied il y a maintenant une semaine. Cette situation n'a pas manqué de causer un certain remous dans la région, tout en laissant planer les rumeurs les plus diverses.

Le président a fait part que la production a repris cette semaine et que celle-ci atteindrait son niveau normal d'ici une semaine, alors que tous les employés auront réintégré leur poste.

"La situation financière des Confections J.-E. Caron est excellente, a précisé ce dernier. Dans la situation qui prévaut actuellement au niveau du textile au Canada, cet arrêt temporaire de notre production est normal.

Pour le propriétaire de cette manufacture fabriquant de vêtements en général, dont la spécialité est le pantalon jeans, il n'y a pas lieu de s'alarmer alors que le rappel des employés a commencé et la production mise en marche.

"Contrairement aux rumeurs, nous ne sommes pas en faillite. Il n'y a aucune inquiétude à avoir quant à la situation financière et à l'avenir des Confections J.-E. Caron. Nous espérons tout simplement que le gouvernement prendra ses responsabilités pour protéger davantage l'industrie du textile au Canada, spécialement au Québec, en éliminant le "dumping" des produits étrangers", a conclu le président.



un personnage de marque vous attend!

SURPRISE! SURPRISE!
Samedi, le PÈRE NOËL se promènera partout à travers le magasin. Et il offrira des cadeaux-surprises aux enfants! Venez le rencontrer chez POLLACK!

**LE PÈRE NOËL SERA LÀ:
SAMEDI de 10h à 12h; de 2 à 4 hres.
SUR SEMAINE DE 2 à 4 hres.**



Pollack
Mail St-Roch seulement

Bannissons le fusil pour la chasse du chevreuil!

Dans certains Etats américains à forte densité de population ou dans certaines régions de ces Etats, la loi n'autorise bien souvent que l'utilisation du fusil de chasse (de jauge 12 surtout) au lieu des carabines de fort calibre, pour la récolte du chevreuil.

Pourquoi donc une telle réglementation? Celle loi assure-t-elle vraiment la protection du chasseur et du gibier? Que devrait-il en être au Québec?

Chez nos voisins du sud, on s'était convaincu que l'utilisation du fusil (en employant des chevrotines ou "posts", des lingots ou "slugs") pour la chasse du chevreuil, serait de nature à faire diminuer le nombre d'accidents causés par des balles "perdues". Car il est évident que les chevrotines et les lingots ne peuvent être mortels que sur une distance de quelques dizaines de verges seulement, tandis que les projectiles lancés par des carabines de chasse de fort calibre peuvent encore tuer sur une distance dépassant parfois un mille.

Or, à l'expérience, les Américains ont compris que l'usage exclusif du fusil de chasse pour la récolte du chevreuil ne donne pas les résultats escomptés; les accidents de chasse sont même plus nombreux dans les Etats où parties d'Etats où les chasseurs sont obligés de n'utiliser que les fusils tirant des chevrotines ou des lingots.

Parce que les chasseurs utilisent le fusil pour tous les genres de chasses (oies, canards, bécasses, gélinottes huppées, lièvres et autres petits gibiers) ainsi que pour la pratique du tir sur pigeons d'argile, ils prennent l'habitude de tirer "au jugé" et très rapidement.

Ainsi, dans le cas de la chasse au chevreuil, ces chasseurs tirent bien souvent sans trop s'assurer d'avoir nettement identifié leur cible. La courte distance parcourue par les projectiles leur procure, d'un autre côté, une fausse assurance concernant la "sécurité" de l'arme. Tandis que les chasseurs utilisant des carabines de fort calibre sont habituellement plus prudents, craignant continuellement de causer des accidents à cause de

la très grande distance parcourue par les balles.

D'autre part, les chasseurs utilisant des fusils lançant des chevrotines sont portés à surestimer la portée de leur arme et font feu sur du gibier hors de la portée: le gibier est alors plus fréquemment

ainsi que, dans le langage imagé de cette région l'on nomme le fusil de chasse de jauge 12...), il n'est pas rare de trouver des cerfs saignés à blanc par une volée de chevrotines tirée de trop loin.

Réglementation

À Québec, il est interdit de chasser avec le fusil de jauge 12 lorsqu'on utilise des cartouches contenant des plombs d'un diamètre de 0.30 pouce (S.G.) ou moins. Cela signifie tout simplement (ah! les avocats...) que l'on peut utiliser le fusil de jauge 12, mais à la condition d'utiliser des cartouches de plomb d'un diamètre plus gros que 0.30 pouce, soit des chevrotines de 0.32 pouce (No 0 Buck) ou celles de 0.33 pouce (No 00) ou encore des lingots ("slugs").

Mais, à la lumière de ce que nous avons vu précédemment, vous comprendrez que je ne vous recommande point d'utiliser cette méthode de chasse pourtant légale.

Protection

Bien des chasseurs se demandent comment il se fait que leur arme ne tire plus "juste", après quelques excursions de chasse au cours de la saison, même s'ils ont pris soin de faire ajuster mires et télescopes avant le début de la saison.

C'est tout simplement que ces mires et télescopes sont des pièces d'équipement exigeant une attention et une protection toutes particulières. Le fait de transporter les carabines dans des avions de brousse, dans des véhicules tout terrain, dans des canots, ou de les cogner contre des objets résistants, n'est pas pour améliorer la situation.

Depuis toutes ces années, au cours desquelles j'ai souvent voyagé au loin et dans des conditions loin de l'idéal, j'ai toujours protégé mes armes dans des valises rigides (en fibre de verre ou en aluminium, dont l'intérieur est recouvert de

caoutchouc mousse genre "boîte à oeufs").

La valise qui m'a procuré le plus de satisfaction et qui a procuré le plus de protection à mes armes, est en aluminium; elle joui d'un autre avantage, soit celui d'être fabriquée au Québec, par T.I.P. Enr. (du 5956 de la 26e Avenue, à Rosemont, dans la ville de Montréal). Le modèle double peut recevoir deux carabines munies d'un télescope; le modèle simple peut même servir de table en camping, puisque des pattes sont incorporées à la valise. Quand on transporte des armes de prix, il ne faut pas reculer devant un investissement d'environ \$75 dans l'achat d'une telle valise: à la longue, c'est rentable d'économiser sur les réparations.

Je vous reviendrai avec l'édition du mardi 16 novembre, au lendemain de cette victoire électorale que vous savourerez ou de cette défaite que vous pleurerez amèrement. Entre temps, je chasse le chevreuil à Anticosti: je vous raconterai mon expérience au retour.



André-A. Bellemare
plein air

blessé que s'il avait été abattu avec une balle lancée par une carabine de fort calibre.

En Gaspésie, où un grand nombre de chasseurs et de braconniers utilisent le "bâton creux" (c'est

Les Jaros veulent \$29,000 avant d'aller à Mohawk Valley

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Les Jaros de Beauce ne se rendront pas à Mohawk Valley, demain soir, pour y disputer un match de la Ligue nord-américaine de hockey, à moins que le trésorier du circuit John Timmins s'acquitte d'un montant de \$29,000 à l'endroit des Jaros de la Beauce et de l'entreprise les Boites Excelsior, de Sainte-Marie, d'ici minuit ce soir.

C'est ce qu'a révélé, hier, soir, au SOLEIL, le propriétaire des Jaros de Beauce, M. André Veilleux, en expliquant qu'un tel avertissement avait été donné à M. Victor Ibre, trésorier de la Ligue nord-américaine de hockey.

"Ce n'est pas du chantage, a poursuivi M. André Veilleux, mais j'ai jugé qu'il était temps que la Ligue nord-américaine de hockey s'acquitte de ce montant de \$29,000 que l'on réclame depuis assez longtemps et qu'on fait la sourde oreille."

M. Veilleux a profité du passage des Jaros de Beauce à Mohawk Valley, pour réclamer d'une façon définitive le montant de \$29,000 que ce circuit de hockey doit aux Jaros de Beauce, et à l'entreprise des Boites Excelsior, vu que le trésorier de la Ligue nord-américaine est M. Victor Ibre, président des Comités de Mohawk Valley.

On a appris que le circuit John Timmins devait ce montant de \$29,000 aux Jaros de Beauce et à l'entreprise des

Boites Excelsior, pour les raisons suivantes:

1 — un remboursement de \$1,150 aux Jaros de Beauce, pour s'être rendus l'hiver dernier, à Buffalo, pour y disputer un match supplémentaire, alors que les Jaros de Beauce suite au retrait de Cape Cod, s'étaient vu enlever un match de leur calendrier régulier.

2 — un montant de \$2,600 pour le remboursement des frais du téléx payé par les Jaros de Beauce et que doit rembourser le circuit Timmins.

3 — un montant de \$25,000 payé par chèque par les Boites Excelsior, comme garantie pour la saison, et dont les Jaros de Beauce ont fait parvenir un bon de garantie par la suite. Le chèque de

\$25,000 au lieu d'être retourné aux Boites Excelsior, comme il avait été convenu, a expliqué M. Veilleux, a été encaissé et l'on s'en est servi en plus du bon de garantie.

Deux points en moins

Le commissaire John Timmins a fait savoir, hier, à M. André Veilleux, président des Jaros de Beauce, qu'au classement général deux points avaient été enlevés aux Jaros de Beauce, et que ces deux points avaient été donnés aux Blades d'Érie.

M. Timmins explique "qu'il est venu à cette décision, vu que lors du match de mardi soir dernier, disputé à Saint-

Georges, les Jaros de Beauce alignaient James Troy, alors que celui-ci était sous le coup d'une suspension.

Il est faux d'en prétendre ainsi, a déclaré André Veilleux, car James Troy ne faisait pas partie de l'alignement et se trouvait dans l'assistance, alors que son frère Kevin Troy s'alignait pour les Jaros de Beauce, ce soir-là.

De toute façon, la situation sera éclaircie, ce soir, car le commissaire John Timmins, sera à Saint-Georges de Beauce, pour assister au match opposant les Dusters de Binghamton aux Jaros de Beauce, à compter de 21h.

Ferguson tient parole et continue son ménage

NEW YORK (AP) — L'ailier droit Bill Fairbairn et le défenseur Nick Beverley sont devenus hier les deux derniers ex-joueurs des Rangers dans le grand nettoyage entrepris par le directeur-gérant et instructeur John Ferguson.

Ferguson, qui a respecté sa promesse de faire des changements après la défaite de 7-5 des Rangers contre les Capitals de Washington mercredi, a échangé ces deux joueurs aux North Stars du Minnesota en retour du vétérain Bill Goldsworthy.

Leur départ n'est qu'un autre épisode du branle-bas entrepris chez les Rangers à l'arrivée de Ferguson en janvier dernier. Depuis lors, les défenseurs Doug Jarrett, Gilles Marotte et Berrett, de même que les avants Billy Collins, Rick Middleton et Fairbairn et le gardien Dunc Wilson ont tous quitté les Rangers.

Ferguson, qui était furieux

quand les Rangers ont accordé sept buts aux Capitals au cours des deux dernières périodes, avait souligné le travail médiocre de Fairbairn.

"J'avais envoyé Fairbairn sur la patinoire pour surveiller Mike Lampman et c'est lui qui a causé notre défaite", avait souligné Fergy.

Fairbairn, un ailier droit depuis son arrivée avec les Rangers il y a huit ans, a été employé à l'aile gauche contre les Capitals. Il en était à son neuvième match de la saison seulement.

Nouveau départ

Beverley, acquis en mai 1974 de Pittsburgh, n'avait joué que périodiquement cette saison. Il avait été échangé contre les services de Vic Hadfield et cette transaction ne devait être que la première d'une longue liste. Brad Park, Jean Ratelle, Ed Giacomin, Gilles Villemure, Ted Irvine et plusieurs autres ont depuis quitté l'équipe.

Goldsworthy, un marqueur de 48 buts il y a trois saisons, jouera probablement à l'aile gauche avec les Rangers.

"J'ai l'intention de l'utiliser avec Phil Esposito et Ken Hodges", a mentionné Ferguson.

Goldsworthy était le dernier membre de l'équipe originale des North Stars, qui ont vu le jour en 1967. Il a conservé une moyenne de 30 buts par saison au cours de ses huit années dans la Ligue nationale.

Il détient tous les records offensifs chez les North Stars et il est surprenant de voir Ferguson faire l'acquisition

d'un marqueur quand son équipe a besoin d'aide à la défensive.

Les Cascades en quête d'un 7e gain d'affilée

Les Cascades de Beauport seront en quête d'une septième victoire consécutive, ce soir, lorsqu'ils recevront les Loups de La Tuque.

Les Cascades occupent présentement le premier rang au classement général de la Ligue junior "A" du Québec avec une fiche de 11 victoires, cinq défaites et un match nul.

Les hommes de l'entraîneur Gaston Drapeau se sont vite ressaisis après un début de saison chancelant, soit trois revers consécutifs, mais depuis ce temps, les Cascades ont repris le haut du pavé.

Mais les Barons du Cap-de-la-Madeleine et les Loups de La Tuque leur livrent une lutte intéressante accusant seulement trois points de retard au classement.

Offensivement, les Cascades n'ont pas à s'inquiéter mais le côté défensif serait certes à améliorer. L'équipe de Beauport a marqué 114 buts, soit plus que tout autre équipe du circuit, mais en a par contre alloué 102 à l'adversaire. Seule l'équipe de Joliette, qui occupe le dernier rang, en a accordé plus d'eux, soit 162 buts en 17 rencontres.

Les Cascades disputent toutes leurs rencontres à l'aréna Marcel-Bédard, à Beauport.

Plaire:
c'est porter les (jeans) lacés
Attirez son regard -
Venez chez Jean Junction

Les Galeries Ste-Anne
Giffard
Les Galeries Chagnon
Lévis
781 est, St-Joseph
Québec
Place Fleur de Lys
550, boul. Hamel
Québec

Jean Junction

union nationale

PORTNEUF

Dr Antoine B. Dussault
candidat
UNION NATIONALE

- Santé physique
- Santé économique
- Santé sociale
- Santé culturelle

Annexe réservée et payée par Roméo Naud,
avenue Principale, Saint-Marc des Carrières,
Agent officiel de l'Union Nationale

Pneu d'hiver
Suburbanite XG 78
à 4 plis de polyester
de **GOODYEAR**

Le meilleur pneu d'hiver à plis en biais de Goodyear
Prix à compter d'aussi peu que

33⁹⁵ chacun
POSE COMPRISE
600-12, A78-13, B78-13/14 BANDE BLANCHE

- ADHÉRENCE SUPÉRIEURE grâce aux larges rainures centrales en zigzag
- ADHÉRENCE SUPERBE DANS LA NEIGE grâce aux rainures à deux angles de l'épaulement
- ROULEMENT DOUX ET SILENCIEUX assuré par 4 plis de câblé de polyester dans la carcasse

Radial
Suburbanite
ceinturé d'acier
de **GOODYEAR**

Voici le pneu d'hiver qui correspond aux pneus d'été de type radial ceinturé d'acier du train avant de votre voiture

PRIX À PARTIR DE **47⁹⁵** chacun
BR78-13 BANDE BLANCHE
POSE COMPRISE

- LONG MILLAGE... grâce à la carcasse radiale de Goodyear
- CONDUITE CONFORTABLE ET SÛRE... assurée par le câblé de polyester de la carcasse, les 4 ceintures en fibre textile et la ceinture en acier de la semelle
- ADHÉRENCE SUPERBE... grâce aux rainures centrales en "S" échelonnées et aux crampons en "V" fermés de l'épaulement

VENTE DE PNEUS GOODYEAR DE TOUTES CATEGORIES

SERVICE DE ROUTE 24 HEURES

- BALANCEMENT
- ALIGNEMENT
- MECANIQUE GENERALE
- FREINS
- RECHAPAGE

PNEUS METIVIER TIRE LTD.

PARC COLBERT
2335, RUE WATT, STE-FOY **653-1303**



Bill GOLDSWORTHY